



actu.fr du 12 décembre 2022

495 mots

Deux élèves du lycée Anguier de Eu représenteront les lycéens devant le ministre de l'Éducation

Deux élèves du lycée Anguier de Eu, en Seine-Maritime, sont élus au conseil national de la vie lycéenne, présidé par le ministre de l'Éducation nationale.



Des élèves du lycée Anguier de Eu sont élus au conseil académique de la vie lycéenne. Deux ont aussi été élus au conseil national.

Salma Nini et Sofiane Tabache, deux élèves du lycée Anguier de Eu, en Seine-Maritime, viennent d'être élus au Conseil national de la vie lycéenne.

Celui-ci est présidé par le ministre de l'Éducation Nationale. Sofiane Tabache est élu titulaire, Salma Nini, suppléante.

Du lycée au national

Le point de départ est leur engagement au niveau du lycée, dans le conseil de la vie lycéenne. « Nous avons mené différentes actions en faveur du Sidaction, des réfugiés ukrainiens, d'Octobre Rose, du développement durable, du bal de promo, du ramassage des mégots ».

Ils ont ensuite été candidats pour intégrer le conseil académique de la vie lycéenne, avec quatre suppléants : Inès Gervais, Anouk Rémy-Sevin, Ruben Tetu et Antoine Legay. Sofiane Tabache témoigne : « C'est une fierté d'avoir été élu et de représenter un lycée qui n'est pas celui d'une grande ville, mais celui d'une zone rurale ».

Puis, ils ont été candidats au conseil national, avec des élèves de la Manche et de Barentin. Différentes thématiques tiennent à cœur à ces adolescents et sont portées au sein du conseil académique. Elles tournent principalement autour de la question du bien-être des lycéens : l'égalité entre les filles et les garçons, l'engagement citoyen, le développement durable. « C'est important pour nous de nous engager, de porter les projets et la voix des lycéens ».

Le conseil national de la vie lycéenne

Le ministre de l'Éducation nationale peut consulter le conseil national de la vie lycéenne sur les questions relatives au travail scolaire et à la vie matérielle, sociale, culturelle et sportive dans les lycées. Le conseil est aussi tenu informé des grandes orientations de la politique éducative dans les lycées. Les membres sont élus, pour deux ans, par les représentants lycéens aux conseils académiques de la vie lycéenne, à raison de deux titulaires et de deux suppléants par académie.

[Nouveau : une patinoire installée jusqu'au 30 décembre à la ville d'Eu](#)

« C'est une première pour le lycée »

Séverine Guillerme, référente de la vie lycéenne et conseillère principale d'éducation du lycée Anguier souligne l'importance de l'engagement de ces jeunes élèves. « Il y avait plusieurs moyens de faire valoir leur candidature. Ce sont les seuls à avoir proposé une profession de foi en vidéo ».

La proviseure, Sophie Perrat, indique que c'est la première fois que des représentants du lycée Anguier sont élus au conseil national de la vie lycéenne. « C'est la récompense de leur engagement, mais aussi de l'accompagnement de Séverine Guillerme et du personnel éducatif du lycée ».

[Sophie Perrat est la nouvelle proviseure du lycée Anguier de la ville d'Eu](#)

Les élèves vont participer à une première réunion, en visioconférence dans quelques jours.